

Délibération n° 122 du Comité syndical

Présents : 44

Excusés : 5

Absents : 0

Séance du 13 mai 2008

Le Comité syndical, convoqué conformément à la loi, s'est réuni en séance publique à Strasbourg

Présidence : Jacques BIGOT

Secrétaire : Anne-Pernelle RICHARDOT

Election du Bureau

Conformément aux statuts, le Comité Syndical procède à l'élection du Bureau.

Le Président sollicite les candidatures, successivement pour le siège de chacun des trois Vice-présidents, pour chacun des six autres membres. L'ensemble des membres du Bureau est élu au scrutin secret.

Suffrages exprimés : 44

Ont obtenu et sont déclarés élus :

<i>- Monsieur Etienne WOLF</i>	<i>Premier Vice-président</i>	<i>42 voix</i>
<i>- Madame Danièle MEYER</i>	<i>Deuxième Vice-présidente</i>	<i>43 voix</i>
<i>- Monsieur Roland RIES</i>	<i>Troisième Vice-président</i>	<i>43 voix</i>

Autres membres du Bureau :

<i>- Madame Martine CALDEROLI-LOTZ</i>	<i>40 voix</i>
<i>- Monsieur Bernard FREUND</i>	<i>43 voix</i>
<i>- Monsieur Alain JUND</i>	<i>42 voix</i>
<i>- Monsieur Claude KERN</i>	<i>43 voix</i>
<i>- Monsieur Justin VOGEL</i>	<i>43 voix</i>
<i>- Monsieur Jean-Marc WILLER</i>	<i>43 voix</i>

*Adopté par le Comité Syndical
en date du 13 mai 2008*

Pour extrait conforme

Jacques BIGOT
Président du Syndicat mixte
pour le SCOTERS